

# Préparation à une pandémie de grippe



Juillet 2006

## Se tenir prêt à réagir en cas de pandémie de grippe

Une grave épidémie mondiale, causée par une nouvelle souche du virus de la grippe humaine, autrement dit une pandémie, entraînerait des conséquences tragiques pour la santé publique comme pour le tissu socioéconomique si les autorités ne se tenaient pas prêtes à agir à l'échelle de la planète.

L'UE a développé un plan de préparation en cas de pandémie de grippe, qui définit des orientations pour la planification au niveau national, et comprend des dispositions pour la coordination entre les États membres de l'UE et le reste du monde. Cette planification répond également à des questions clés comme l'aide internationale en situation d'épidémie et le renforcement des capacités de production des vaccins.

## CONTEXTE ET NÉCESSITÉ D'UNE ACTION EUROPÉENNE

### 1. Pourquoi le risque d'une pandémie de grippe provoque-t-il de l'inquiétude ?

- Trois pandémies de grippe se sont produites au cours du 20<sup>ème</sup> siècle – en 1918-1920, en 1957 et en 1968. Les experts estiment qu'une nouvelle pandémie peut se déclarer à tout moment, dans la mesure où les pandémies touchent régulièrement la population mondiale.
- Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en cas d'apparition d'un nouveau virus de grippe humaine, la planète entière serait touchée en quelques mois.
- La souche pandémique serait d'un nouveau type n'ayant pas encore circulé parmi les êtres humains. De ce fait, le développement d'un nouveau vaccin en doses suffisantes pourrait prendre des mois.
- Ce délai s'explique par l'insuffisance des capacités de production à l'échelle mondiale, et par la technologie utilisée pour cultiver les souches de virus.

### 2. Quel est l'impact potentiel sur la santé publique ?

- Beaucoup de personnes pourraient tomber malades à travers le monde parce que les virus pandémiques se transmettent facilement et sont hautement pathogènes. Les scénarios

extrêmes prévoient qu'endéans les 2 à 4 mois, jusqu'au tiers de la population mondiale pourrait tomber malade. Selon ces estimations, plus de 0,3% des personnes infectées pourraient mourir de la maladie.

- Les virus de la grippe provoquent des difficultés respiratoires. Chaque année, la grippe saisonnière provoque la mort de 250 000 à 500 000 personnes dans le monde, en particulier parmi les personnes âgées en mauvaise santé.
- Les hôpitaux pourraient se retrouver sous une très forte pression du fait de l'afflux de patients. Les vaccins et les médicaments antiviraux pourraient ne pas être disponibles en quantité suffisante, en particulier au début de l'épidémie.

### 3. Quelles sont les répercussions économiques possibles ?

- La maladie peut être à l'origine d'un absentéisme de masse. Faute de personnel, certains services et certaines entreprises pourraient ne plus fonctionner et fermer leurs portes. Les autorités pourraient décider d'interdire les rassemblements publics, notamment en fermant les écoles (par mesure de confinement). Cela provoquerait de graves perturbations économiques.

- Même si l'épidémie n'est pas très importante, les craintes du public suscitées par la maladie pourraient engendrer des coûts économiques secondaires avec une diminution du tourisme et des conséquences néfastes pour les secteurs du commerce de détail et du transport.
- Si une pandémie humaine devait se déclarer en 2006, une étude récente de la Commission européenne sur ses effets macroéconomiques évalue jusqu'à 180 milliards d'euros les pertes économiques pour l'Union européenne, la production diminuant alors d'au moins 1,5% en raison d'une chute du nombre d'heures de travail et d'une diminution des voyages et des activités de loisirs.

#### 4. Quelle valeur ajoutée apportent les efforts de préparation à la pandémie au niveau de l'Union européenne ?

- Les virus ne respectent pas les frontières : en cas de pandémie, la coopération internationale et l'action communautaire seraient cruciales pour endiguer la crise.
- Les États membres seront mieux préparés s'ils travaillent ensemble, notamment en partageant les bonnes pratiques, en créant des mécanismes d'assistance mutuelle et en explorant les synergies permettant de répondre aux problèmes communs.
- Du fait d'une plus grande probabilité de l'apparition d'une pandémie, bien se préparer est une priorité, d'autant plus que l'efficacité de la réponse dépendra largement de la capacité à réagir de façon rapide et cohérente dès son apparition.

### Chiffres clés

- Des estimations relativement modérées prédisent le décès de 2 à 7,4 millions de personnes au niveau mondial durant les trois premiers mois d'une pandémie de grippe humaine mortelle.  
(Source: *Préparation aux pandémies de l'OMS*)  
<http://www.who.int/csr/disease/influenza/pandemic/en/>
- Le monde devrait gérer, sur une très courte période, jusqu'à 100 millions de consultations médicales et plus de 25 millions d'admissions dans les hôpitaux.  
(Source: *Liste de contrôle OMS pour la planification préalable à une pandémie de grippe*)  
[http://www.who.int/csr/resources/publications/influenza/WHO\\_CDS\\_CSR\\_GIP\\_2005\\_4/fr](http://www.who.int/csr/resources/publications/influenza/WHO_CDS_CSR_GIP_2005_4/fr)



## L'ACTION DE L'UE

### 1. Quels sont les objectifs de l'UE en matière de préparation à une pandémie ?

- La Commission cherche à obtenir le niveau de préparation le plus élevé possible dans l'ensemble de l'UE comme dans chaque État membre pour faire face à l'éventualité d'une pandémie.
- L'UE développe une réponse à l'échelle communautaire et travaille en collaboration avec les États membres et l'industrie afin d'améliorer les stocks d'antiviraux et de vaccins.

### 2. Quelles initiatives a pris l'UE pour atteindre le degré maximal de préparation ?

#### Préparation à la grippe dans l'UE

- Un plan communautaire de préparation à une pandémie de grippe a été adopté en mars 2004. Il a été entièrement révisé afin de garantir une plus grande cohérence avec les recommandations de l'OMS et une pleine reconnaissance du rôle du **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM)**.
- Tous les États membres ont à présent établi, renforcé et évalué leurs plans de préparation avec le soutien de la Commission, du CEPCM et de l'OMS.

- Depuis 1998, l'UE met en œuvre un système d'alerte précoce et de réaction rapide (EWRS) afin de garantir, en cas de déclaration de toute épidémie d'importance, une réponse aussi prompte que coordonnée de la part des États membres.
- Un mécanisme permettant d'assurer la coordination de tous les services de la Commission (ARGUS) a également été récemment mis en place.
- Les services de la Commission en matière de santé publique continuent à collaborer étroitement avec le CEPCM et l'OMS afin de mettre à jour et de tester ces plans de préparation.

#### Vaccins

- Un nouveau financement de l'Union européenne, d'un montant de 20 millions d'euros a été alloué. Il vise à accélérer la recherche en matière de nouveaux vaccins et de nouvelles technologies permettant la production de ces vaccins, à établir des réseaux de surveillance, à évaluer la résistance aux médicaments et à mesurer l'efficacité d'antiviraux.
- L'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA) a mis en place des procédures rapides qui permettront d'accélérer l'autorisation et la production des futurs vaccins.

### Soutenir les pays tiers

- La Commission et les États membres soutiennent activement le travail des Agences des Nations Unies, notamment l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), la FAO (l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), l'OIE (l'Organisation mondiale de la santé animale) et la Banque mondiale, afin d'assister les pays tiers, en particulier les pays touchés par la grippe aviaire. Cette maladie animale pourrait déclencher une pandémie de grippe humaine si elle mute en une nouvelle souche

virale, transmissible entre les êtres humains. La Commission européenne et les États membres ont annoncé l'octroi de 214 millions d'euros pour aider les pays du monde à lutter contre la grippe aviaire et à se préparer en vue d'une éventuelle pandémie.

- L'UE et l'OMS ont organisé conjointement trois ateliers de travail, en 2005 et 2006, afin de discuter des plans de préparation nationaux contre la grippe, avec les représentants de 52 pays de la Région européenne de l'OMS.

## EXEMPLES D' ACTIONS CONCRÈTES

### Élargir la vaccination contre la grippe saisonnière

- Sur l'initiative du Commissaire Kyprianou et suite aux recommandations adoptées par l'OMS en 2003, la plupart des États membres ont pris des mesures afin d'accroître la vaccination des groupes à risques contre la grippe saisonnière. Il s'agit ainsi d'aider à réduire la mortalité chaque année, tout en contribuant à augmenter les capacités de production d'un éventuel «vaccin contre la pandémie».

dossiers concernant d'éventuels vaccins pandémiques et de ne pas demander de contribution financière pour le travail d'évaluation. Quatre soumissions de dossiers à l'EMA ont déjà été annoncées. Plusieurs mois pourront ainsi être gagnés sur le développement d'un vaccin et sa mise sur le marché.

### Flusecure

- Financé par le Programme communautaire de santé publique, le projet Flusecure a créé un réseau d'instituts de santé publique. Ce réseau facilite l'établissement et la gestion de partenariats public/privé pour des vaccins européens contre la grippe pandémique. Cela permettra de renforcer les capacités de production afin de fournir rapidement et en quantités suffisantes le vaccin le plus efficace pour la population de l'UE. Parmi les autres priorités du projet Flusecure figurent l'amélioration de l'efficacité et de la disponibilité du vaccin ainsi que la diminution de son délai de production.

### Exercice «Common Ground»

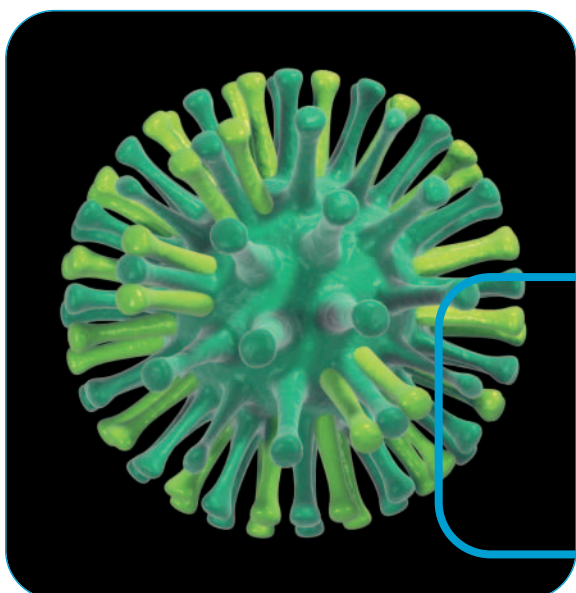
- L'exercice d'évaluation «Common Ground», entrepris en novembre 2005, a permis de tester l'interopérabilité des plans nationaux de préparation des États membres en cas de pandémie de grippe. Il a également permis d'évaluer la coordination et la communication entre la Commission, les États membres, les agences européennes, les organisations internationales et l'industrie pharmaceutique.

### EMA

- La Commission a demandé à l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA), basée à Londres, de prévoir une **procédure d'approbation rapide** des

### Aperçu historique

- 1918-19**  
La «grippe espagnole» aurait provoqué jusqu'à 50 millions de morts.
- 1957-58**  
La pandémie de grippe asiatique tue entre un et trois millions de personnes.
- 1968-69**  
La pandémie de grippe de Hong Kong tue entre un et trois millions de personnes.
- 2003**  
L'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) a provoqué la mort de 800 personnes. Les pertes économiques se situent entre 15 et 30 milliards d'euros, principalement à charge des économies asiatiques.
- Depuis novembre 2003**  
Les épidémies de grippe du poulet en Asie du Sud-Est et ailleurs ont continué à provoquer des pertes humaines tout en exacerbant la crainte d'une nouvelle pandémie de grippe. En date du 20 juin 2006, le nombre total de cas humains connus s'élevait à 228 dont 130 décès.



- Le rapport d'évaluation a conclu au «succès» de cette opération qui démontre des améliorations considérables depuis l'exercice précédent. Il a également émis des recommandations en vue de nouvelles améliorations, en soulignant notamment le besoin de revoir, d'améliorer et de développer les systèmes de communication. Le rapport a montré que, parmi les préoccupations communes, les antiviraux, les vaccins, les restrictions aux voyages, les mesures de quarantaine et les fermetures de frontières nécessitent le plus d'attention.

### Visites dans les pays en vue de renforcer les plans nationaux de préparations

- En 2005, des équipes conjointes de la Commission, du CEPCM et du bureau européen de l'OMS ont rendu visite à trois États membres (Grèce, Pologne et Royaume-Uni) ainsi qu'à trois autres pays de la Région européenne de l'OMS (Kazakhstan, Turquie, Ukraine), afin de les aider à revoir leur plan de préparation et à développer une méthodologie standard permettant d'évaluer leur niveau de préparation.
- Durant la première moitié de l'année 2006, les équipes du CEPCM ont rendu visite à six autres États membres (France, Allemagne, Italie, Lituanie, Portugal et Slovaquie) pour les aider à examiner leur niveau de préparation. D'ici la mi-2007, les équipes du CEPCM devraient avoir visité tous les États membres. Dès cet automne, des réunions seront organisées avec les États membres qui n'ont pas encore été visités, afin de passer en revue l'état de leur préparation.

### Dispositions pour la mise en place d'équipes d'urgences en cas d'épidémie de grippe aviaire

- Afin de répondre rapidement et efficacement aux épidémies de grippe aviaire, la Commission a proposé d'établir une équipe **vétérinaire communautaire d'urgence**.

Composée de spécialistes, immédiatement disponibles pour fournir une expertise rigoureuse sur des questions scientifiques, techniques et d'organisation, cette équipe travaillerait en étroite collaboration avec les autorités concernées de l'État membre ou du pays tiers touché.

- Des experts de la Commission européenne et du CEPCM ont pris part à des **équipes internationales** pour aider les pays voisins – notamment la Turquie, la Roumanie, l'Azerbaïdjan et l'Irak – à traiter les épidémies de grippe aviaire. Les pays européens bénéficieront de cette expérience en cas d'épidémie.

### Initiative intégrée pour les zoonoses

- Depuis 2005, à la suite d'une initiative lancée sous la Présidence néerlandaise, l'UE (sous les présidences respectives) a régulièrement réuni les décideurs politiques de premier plan, comme les fonctionnaires chargés des soins médicaux et vétérinaires, ou leurs représentants. Objectif : améliorer la coopération parmi les secteurs nationaux en charge des animaux et de la santé publique, portant sur des questions d'intérêt commun dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de grippe aviaire et/ou pandémie.

### Réseau d'attachés de presse

- Une crise nécessiterait de renforcer la coordination et la cohérence des messages destinés à la presse. À cet effet, un **réseau de contacts pour les médias** a été établi au sein des ministères nationaux. Depuis le Conseil informel de la santé, qui s'est tenu le 24 février 2006 à Vienne, la Commission et le CEPCM coordonnent un réseau d'attachés de presse des États membres, ce qui permet de garantir une communication claire et des messages précis pour le public à travers l'Europe.

### Informations complémentaires

- Portail de la santé publique:  
[http://ec.europa.eu/health-eu/health\\_problems/avian\\_influenza/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health-eu/health_problems/avian_influenza/index_en.htm)
- Page de la DG SANCO consacrée aux plans de préparation de l'UE face à la grippe:  
[http://ec.europa.eu/health/ph\\_threats/com/Influenza/influenza\\_level\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_threats/com/Influenza/influenza_level_en.htm)
- La planification de la préparation et de l'intervention de la Communauté européenne en cas de grippe pandémique – Communication de la Commission (COM(2005) 607 final):  
[http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005\\_0607fr01.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0607fr01.pdf)
- Le rapport de la DG ECFIN «Les effets macroéconomiques d'une pandémie en Europe – une évaluation basée sur un modèle»  
[http://ec.europa.eu/economy\\_finance/publications/economic\\_papers/2006/economicpapers251\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/publications/economic_papers/2006/economicpapers251_en.htm)
- Questions & Réponses de l'OMS à propos de la grippe pandémique:  
<http://www.who.int/csr/disease/influenza/pandemic10things/fr/index.html>